



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

*La cour d'appel de Papeete propose une mission de 10 mois dans
le cadre du dispositif du service civique*

Lieu : Sites judiciaires de
Papeete

Conditions d'âge :

Avoir de 16 à 25 ans
et jusqu'à 30 ans pour les
personnes handicapées

**Aucune condition de
diplôme ou d'expérience**

Cependant les personnes ayant fait
une mission de service civique de
6 mois ou plus ne peuvent plus
candidater pour un nouvel
engagement

**Renseignements et
candidature :**

www.ca-papeete.justice.fr

<http://www.service-civique.gouv.fr/>

Ou auprès du chef de cabinet des chefs de
cour :

chcab.ca-papeete@justice.fr

Candidatures reçues par courrier et voie
électronique jusqu'au lundi 30 juillet 2018

Mission :

Participer à l'accueil du public

